

PROJET VERS LES METIERS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES



PISE

Durée : 5 mois

Capacité d'accueil : 14 places

EN RESUMÉ

Le PISE est un accompagnement personnalisé qui permet de valider un projet réaliste et réalisable compatible avec les limitations de santé, le niveau de formation, les potentiels et les attentes de la personne en situation de handicap.

Le projet professionnel concerne principalement les métiers des secteurs techniques, industriels et des services.

POUR QUI ?

Personnes reconnues travailleurs handicapés (RQTH) orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, souhaitant s'orienter vers l'industrie et les services aux entreprises.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire

Être dans une démarche de construction de projet

OBJECTIFS

Construire son projet professionnel;

Définir son parcours de formation;

Se mobiliser dans l'objectif d'une (ré)insertion professionnelle;

Améliorer sa communication.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires :

- Deux formateurs
- Une psychologue
- Une référente médicale
- Une assistante sociale

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé.

✓ Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée.

PROJET VERS LES METIERS DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Semaine d'intégration**
- **Dynamique de projet : 9 semaines**

Bilan personnel : mieux se connaître, identifier ses centres d'intérêts et son potentiel.

Bilan professionnel : traduire son profil en hypothèses de métiers, développer des compétences relationnelles et comportementales adaptées en entreprise.

- **Immersion en entreprise et visites des centres de formation : 10 semaines**

Découverte des métiers sur le terrain

Échanges avec les professionnels, enquêtes et découvertes métiers

Stages en entreprise

Découverte de l'offre de formation

Validation du projet : 1 semaine

Construction d'un plan d'actions pour la suite du parcours

LES ATELIERS :

Les ateliers de **communication** permettent d'améliorer la communication orale et de renforcer la confiance en soi. Ils favorisent l'autonomie du stagiaire dans ses démarches professionnelles et personnelles.

Les ateliers de **Découverte et Activités Manuelles** (ADAM) valident des capacités et aptitudes pour les activités nécessitant dextérité manuelle, minutie et représentation dans l'espace.

Les ateliers de **pratique professionnelle** permettent de découvrir et de participer aux activités pratiques du métier visé et d'acquérir des savoir-faire adaptés à l'environnement professionnel.

Les ateliers **informatiques** forment à l'utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, Internet, messagerie électronique et gestion de fichiers).

Le suivi individuel permet d'assurer un soutien dans le travail d'élaboration de projet.

Plus d'informations, s'inscrire à une visite de formation :
pole-projet@crpsmasson.org

Centre Suzanne Masson
 41 av. du Dr Arnold Netter 75012 Paris
 Tél.: 01 44 67 11 00

